

# Prestation Ponctuelle Spécifique Handicap Mental

## Votre interlocuteur

Solenn FOURTIT-LU – Coordinatrice  
E-mail : [poleprestation.rhone@ladapt.net](mailto:poleprestation.rhone@ladapt.net)  
Fax : 04 78 72 02 68  
Les prescripteurs enverront leur fiche de liaison par l'un de ces moyens.

## Public

Personnes en situation de handicap mental léger voire modéré, sans trouble associés, demandeuses d'emploi ou en emploi dans le secteur privé, la fonction publique ou à La Poste. Ne s'agissant pas d'un dispositif de formation, les personnes conservent leur statut durant la réalisation de la prestation.

## Pré requis et conditions d'admission

Personnes présentant principalement un retard mental léger (sachant lire et compter et capable d'entretenir de bonnes relations sociales), résultant d'une déficience intellectuelle (sont exclues ici les atteintes neurologiques associées à un traumatisme crânien), ou parfois un retard mental modéré (déchiffrage et notions élémentaires de calculs, autonomie restreinte avec besoin d'accompagnement renforcé), sans troubles associés.

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, définis par la loi 2005-102 du 11 février 2005 ou en voie de le devenir (l'accusé de réception de la demande de titre de bénéficiaire est alors requis).

## Objectifs

Apporter aux opérateurs de l'insertion professionnelle, aux employeurs, aux organismes de formation et aux acteurs du maintien dans l'emploi, une expertise en vue de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap mental léger ou modéré (difficulté intellectuelles).

## Prescripteurs

Cap Emploi, Pôle Emploi, Mission Locale.

Employeurs privés à l'exception des entreprises sous accords agréés sauf celles ayant atteint leur taux d'emploi de 6% dans le cadre d'un appui au suivi dans l'emploi.

Services de maintien dans l'emploi.

Médecins du travail, employeurs publics ayant signé une convention avec le FIPHFP et médecins de prévention de la fonction publique, dans le cadre d'un appui au suivi et au maintien dans l'emploi.

## Présentation des prestations

### Prestation 1

Appui à l'évaluation-diagnostic des capacités.

### Prestation 2

Prestation d'appui à l'élaboration du projet professionnel.

### Prestation 3

Appui à l'intégration et au suivi dans l'emploi.

## Mise en œuvre

Chaque bénéficiaire est suivi par un professionnel de LADAPT chargé de conduire la prestation. Des évaluations pourront lui être proposées ainsi que des activités en ateliers, en fonction des besoins identifiés. Les entrées sont permanentes, à réception de la fiche de liaison.

Dispositif financé par  **agefiph**  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées